

Nantes, le 4 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrit(e) pour l'année scolaire 2025-2026 dans notre établissement. Vous trouverez ci-après les informations concernant la prochaine rentrée scolaire.

RENTREE AU CAMPUS

Accueil selon le planning ci-dessous :

- [Pour les étudiants des classes de 1^{ère} année et 2^{ème} année de BTS « statut scolaire » :](#)
LUNDI 01 SEPTEMBRE 2025

FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	Salles	FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	Salles
1 BTS CG	10H30	A03	2 BTS CG	10H30	A02
1 BTS SAM	10H30	A108	2 BTS SAM	10H30	D12
1 BTS SP3S	10H30	A105	2 BTS SP3S	10H30	A109
1 BTS ESF1	13H30	A206	2 BTS ESF1	10H30	A207
1 BTS ESF2		A207	2 BTS ESF2		A208
1 BTS BIO1	13H30	A205	2 BTS BIO1	14H30	A205
1 BTS BIO2			2BTS BIO2		
			CESF1 et CESF2	10h30	A203/A204

- [Pour les apprentis/alternants et formation continue :](#)
LUNDI 01 septembre 2025 à 8h25 à la cafétéria du campus.
- [Pour les alternants en licence Gestion des Organisations](#)
LUNDI 15 septembre 2025 à 9h.

Les cours débuteront le lundi 1 septembre pour l'ensemble des étudiants (statut scolaire et alternant). L'accès au campus s'effectue au numéro **16** rue de Talensac via un badge remis en début d'année. Une caution de 10 euros est demandée à chaque étudiant à la remise du badge.

COMPTABILITE

Début octobre, vous recevrez une facture annuelle de vos contributions.

Vous y retrouverez les modalités de paiement initialement choisies dans le document financier remis lors de l'inscription.

Il n'y aura pas d'envoi de factures papier. Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Ecole Directe : www.ecoledirecte.com.

Sur ce site, vous pourrez également suivre l'état de votre compte tout au long de l'année et procéder à des règlements par carte bancaire.

L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués début septembre.

Les réductions

Les familles ayant plusieurs enfants scolarisés au lycée Talensac :

- 10 % sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant,
- 20 % sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant.

Les bourses et aides au logement

Nous vous invitons à vous connecter sur le site <https://www.crous-nantes.fr/> si cela n'a pas déjà été fait. Vous pourrez y constituer votre dossier social étudiant, réaliser une demande de bourse et/ou de logement. Vous nous remettrez la notification conditionnelle de bourse à la rentrée.

Pour toutes difficultés financières que vous pourriez rencontrer dans l'année, le service comptabilité est à votre disposition, pour convenir d'un rendez-vous.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a opté pour une formule de groupe de l'assureur : Mutuelle St Christophe.

L'étudiant est assuré du jour de la rentrée 2025 à la veille du jour de la rentrée 2026.

Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'espace parents du site www.saint-christophe-assurances.fr – Rentrée scolaire 2025/2026 – Les garanties – Entrer le code postal : 44000 – Choisir l'établissement : Talensac.

SERVICE PSYCHOLOGIE

Une psychologue est présente selon un planning fourni en début d'année. La prise de rendez-vous se fait auprès de la Coordinatrice vie étudiante.

Un courrier d'informations « permanences psychologiques DDEC » est présent sur le site internet du Campus Talensac.

RESTAURATION

La restauration est un service facultatif, assurée au sein du Lycée Talensac par la société API.

Les étudiants bénéficient d'une cafétéria et d'un self.

- Une carte est remise à chaque étudiant en début d'année. Elle doit être utilisée pour toute consommation. En cas de perte, le remplacement de celle-ci vous sera facturé 10€.
- Pour alimenter cette carte, vous pouvez dès à présent faire un versement (par exemple 100 euros) par l'envoi d'un chèque en précisant « nom, prénom et classe » à l'ordre de OGEC GROUPE TALENSAC.
- Il vous est demandé de créditer cette carte régulièrement : soit en déposant un chèque bancaire ou postal dans la boîte aux lettres située à l'entrée du couloir administratif, soit par carte bancaire avec vos identifiants Ecole Directe.
Les versements en espèces doivent rester dans la mesure du possible exceptionnels. Ils sont à remettre en personne à la comptabilité lors de la récréation du matin.
Nous vous précisons que l'étudiant ne pourra pas déjeuner si sa carte n'est pas créditée.

ORDINATEUR

Il est demandé à chaque étudiant d'être équipé d'un PC portable.

STAGES

Dans le cadre de vos études, vous êtes amenés à partir en formation en structures ou entreprises. Vous trouverez ci-dessous les différentes dates de stage.

CLASSES		DATES
BTS SAM	1 ^{ère} année	Du 4 mai au 19 juin 2026
	2 ^{ème} année	Du 24 novembre au 19 décembre 2025 et du 5 au 23 janvier 2026
BTS BIO	1 ^{ère} année	Du 11 mai au 03 juillet 2026
	2 ^{ème} année	Du 24 novembre au 19 décembre 2025 et du 5 au 30 janvier 2026
BTS SP3S	1 ^{ère} année	Du 11 mai au 26 juin 2026
	2 ^{ème} année	Du 08 au 19 décembre 2025 et du 5 janvier au 6 février 2026
BTS CG	1 ^{ère} année	Du 11 mai au 26 juin 2026
	2 ^{ème} année	Du 24 novembre au 19 décembre 2025
BTS ESF	1 ^{ère} année	Du 11 mai au 26 juin 2026
	2 ^{ème} année	Du 5 janvier au 20 février 2026
DE CESF		Du 6 au 31 octobre 2025 / 10 novembre au 5 décembre 2025 / 2 au 17 février / 9 mars au 3 avril 2026

LES DATES A RETENIR

- **Mercredi 03 septembre 2025 après midi** : Photos individuelles des classes de BTS & DECESF (Les photos individuelles permettront la réalisation des cartes étudiantes remises fin septembre)
- **Mercredi 17 septembre 2025** : Journée d'intégration pour tout le Campus
- **Samedi 29 novembre 2025** : Ambassadeurs au Salon de l'Etudiant à Nantes
- **Samedi 06 décembre 2025 et samedi 7 février 2026** : Journée Portes Ouvertes du Pôle Supérieur de 9h00 à 13h00

REGLEMENT BTS & DE : Le règlement BTS & DE est disponible sur le site internet.

BESOINS MATERIELS :

- **BTS BiotechRP** : 2 blouses en coton manches longues
- **BTS ESF** : 1 blouse en coton, 1 torchon main et 1 torchon vaisselle, 1 agenda papier, 1 calculatrice (type collègue)
- **BTS SP3S, BTS SAM et DE CESF** : 1 calculatrice (type collègue)

Merci de les apporter dès le 1er septembre 2025.

La liste des manuels à se procurer (BTS CG, BTS SAM, BTS BiotechRP et licence Gestion des Organisations) est à consulter sur le site internet.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RETOURNER A L'ETABLISSEMENT	
Pour la rentrée	<input type="checkbox"/> Notification d'attribution conditionnelle des bourses CROUS <input type="checkbox"/> Relevé de notes du BAC pour les candidats à la session 2024 si celui-ci n'a pas été remis auparavant. (Merci de noter votre section sur le document) <input type="checkbox"/> Une caution de 10 euros à la remise du badge d'entrée

DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DANS LA RUBRIQUE ETUDIANTS – INFORMATIONS : https://www.talensac.com/etudiants_informations/